Le réensablement de la Marana face à la submersion

CORSE-MATIN
lundi 12 janvier 2015

C'est la solution que propose l'association Action littoral corse avec l'exemple de treize épis installés, en début d'hiver, à Cap Sud. Car les habitants de La Marana s'interrogent sur les mesures de protection

Don-Louis Cipriani est en guerre avec les éléments. Et surtout la mer. Qui ronge inexorablement la plage devant son établissement, Cap Sud, à Venzolasca. Enfin inexorablement, ce n'est plus tout à fait exact depuis qu'il a posé des ganivelles en châtaignier mais surtout 14 épis, formés de sacs de sable dans l'eau... avec l'autorisation des services de l'Etat. *« Nous avons déjà regagné des mètres de plage, le sable revient s'accumuler... C'est peut-être la solution pour les habitants de la Marana face, notamment, au risque de submersion. »*

La cartographie de la Dreal, rendue publique il y a quelques jours, a fortement choqué les résidants du Lido de la Marana mais aussi les professionnels. Bien sûr, le rapport aborde des points parfaitement connus de tous, que ce soit en terme d'inondations, de ruissellements. La submersion avait même été clairement évoquée par les ingénieurs du BRGM, en préfecture de Haute-Corse, devant les élus concernés. Donc, de surprise, il n'y en a normalement pas.

Don-Louis Cipriani et Ange-Michel Poli devant les premiers résultats des épis installées il y a quelques semaines, pour un coût de 140 000 euros, dont 65 000 supportés par la commune.
(Photo Gérard Baldocchi)

Le réensablement empêché par l'Homme

« Mais le problème aujourd'hui est que les permis de construire sont refusés, s'exclame Don Louis Cipriani, en exhibant des feuillets. *Il s'agit d'un certificat d'urbanisme pour un terrain situé en zone IIAU, c'est-à-dire constructible à Lucciana, au bout du cordon lagunaire. Malheureusement, il y est noté le risque industriel avec le dépôt tout proche, mais surtout le risque de submersion. Permis donc refusé ces dernières semaines ! »* D'autres personnes auraient ainsi vu leurs demandes de construction recalées.

D'où la recommandation du patron de Cap Sud par ailleurs président de l'association Action littoral corse qui se bat depuis des années pour trouver des solutions face à l'érosion du littoral. *« Le préfet Rousseau est venu sur le terrain, il a vu les dégâts et il a notamment observé le réensablement après la pose d'une digue semblable chez notre collègue à Aléria. Il est conscient de ce problème dont il s'est saisi. Ici, à Venzolasca, nous avons perdu des dizaines de mètres de sable... La plage de Morian est gravement amputée. Pourquoi ? Parce que le courant est nord-sud, que le réensablement est bloqué par le port de Taverna, par la digue de la CNRO mais aussi par des pieux que le Conservatoire du littoral a installé sur son terrain juste avant cette plage qui appartient à tous ! Ajoutez à cela des fleuves qui n'apportent plus de sédiments parce qu'il y a trop de barrages en amont - cela a été dit officiellement - et on a les explications de l'érosion de notre littoral. Dans l'hypothèse où la Marana devrait subir une vague submersive de deux mètres, c'est ce que j'ai lu, si la plage est plus large, cette vague se briserait bien avant d'arriver aux premières maisons, non ? Le Lido de Venise est protégé exactement comme ça : c'est que cela ne doit pas être une mauvaise méthode. »*

« La question de la valeur de nos biens »

Doctorant en environnement, Ange-Michel Poli, membre de l'association, acquiesce : *« Notre association n'a pas vocation à se concentrer seulement sur la Costa Verde ou la Plaine orientale. Nous savons qu'une réponse globale doit être apportée. Parce que si vous posez des épis à un endroit, d'accord au sud de l'épi il y aura du sable mais plus au nord ! Donc tout cela doit être réfléchi. Et, dans un premier temps, on peut imaginer que si la Marana - qui représente des milliers de personnes, une manne touristique, bref une grosse économie - avait plus de sable sur son Lido, le risque de submersion pourrait être fortement diminué. »*

Les professionnels, les habitants que représente l'association pestent aussi contre les préconisations administratives appelées « repli stratégique ». Comme si une habitation, un hôtel, un lotissement pouvaient telles des tortues se déplaçaient de 500 mètres à l'intérieur des terres. Et pour aller où ? Dans l'étang de Biguglia ? Dans les champs de clémentiniers ? En bordure de pistes à Poretta ?

« Nos constructions ne sont pas illégales, plaide enfin Don-Louis Cipriani. *Mon père avait obtenu, en 1968, l'autorisation du ministère de l'équipement, à Paris. Cela coûterait moins cher de réensabler, par tous les moyens possibles, que d'envisager le début d'un déplacement des populations ou encore l'arrêt de toute une économie. »*

Président du collectif de La Marana, rassemblant plusieurs centaines d'habitants, Henri Apicella se montre inquiet : *« La première des questions est : qu'est ce que les pouvoirs publics ont prévu pour la protection des 3 000 habitants à l'année, des 10 000 habitants en été ? La submersion on y croit ou on n'y croit pas, c'est selon, mais ce qui est sûr c'est qu'il y a des conclusions définitives qui vont venir. Et on espère qu'elles évoqueront la protection de nos biens. car aujourd'hui se pose aussi la question de la valeur de nos maisons, de nos terrains ! On pourrait d'ores et déjà exiger une fiscalité moindre. Les taxes sont lourdes parce que nous sommes près de la mer mais finalement, avec aucun service public et ce danger de submersion... D'ailleurs à propos de l'inconstructibilité est-ce que l'on ne peut plus espérer l'implantation de nouveaux services, type école avec cantine, garderie, Poste à l'année ? »*

Le dossier, en terme d'éventuelles indemnisations, pourrait bien être énorme. Il pose en tout cas un vrai défi aux pouvoirs publics et aux communes concernées.

CHRISTOPHE LAURENT
claurent@corsematin.com